RÉUNION DU 8 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 1er octobre 2026, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes AUBLÉ, DOINEL, DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER, WILLIOT ;
MM. BIHEL, DAVALLAN, GOMES DE BARROS, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, QUESNEL, TIHY.

Absents excusés : Mme MARTINET (pouvoir à M. LIHRMANN).

Secrétaire de séance : Mme DOINEL.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juillet 2026.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I) DE THIERVILLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de **Thierville** a réalisé des travaux dans le cadre de la mise en place de sa **Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.)**.

Certains équipements étant situés à proximité immédiate de notre commune et pouvant également contribuer à la protection des habitants et des secteurs limitrophes de Glos-sur-Risle, il apparaît opportun que la commune participe financièrement à cette réalisation.

Il est ainsi proposé que la commune de Glos-sur-Risle prenne en charge :

- **50 % du reste à charge de l'opération H.T.,**
- **50 % de la T.V.A restante à charge,**

après déduction de l'ensemble des subventions et aides financières obtenues par la commune de Thierville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le principe d'une participation financière de la commune de Glos-sur-Risle à hauteur de :
 - 50 % du reste à charge de l'opération H.T.,
 - 50 % de la T.V.A restante à charge,

 après déduction de l'ensemble des subventions et aides financières obtenues par la commune de Thierville.
- **autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette participation.

CIMETIÈRE : REPRISES DE CONCESSIONS

Monsieur BIHEL informe le Conseil Municipal que les tombes laissées à l'abandon dans le cimetière communal feront l'objet d'une procédure de reprise des concessions.

Cette procédure s'étend sur une durée de trois ans, conformément à la réglementation en vigueur.

Les premières démarches seront engagées début 2027, après l'installation du nouveau logiciel de gestion du cimetière, afin de permettre un suivi administratif rigoureux de la procédure.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Madame AUBLÉ fait savoir au Conseil Municipal que le site internet de Glos-sur-Risle doit être remis à jour.

Plusieurs dysfonctionnements informatiques empêchaient, depuis plusieurs années, la mise à jour régulière du site internet communal. Madame AUBLÉ a commencé à intervenir afin de corriger ces difficultés et de permettre une reprise progressive de son actualisation.

L'objectif est de permettre à la secrétaire de mairie d'effectuer elle-même les mises à jour et d'actualiser régulièrement les informations, afin de maintenir le site internet communal vivant et à jour.

CYBERSÉCURITÉ DES OUTILS INFORMATIQUES DE LA MAIRIE

Madame AUBLÉ informe le Conseil Municipal, de la nécessité de renforcer la sécurité des outils informatiques utilisés par le secrétariat de mairie, notamment en matière de sauvegarde des données, de gestion des mots de passe et de protection contre les cyberattaques.

Elle présente le Pack Cybersécurité proposé par Eure Normandie Numérique, comprenant plusieurs dispositifs de protection et de surveillance des systèmes informatiques.

Les devis font actuellement l'objet d'une étude complémentaire, à la suite de modifications demandées. Le dossier sera donc finalisé ultérieurement, une fois les éléments ajustés.

PROJET D'ANIMATIONS COMMUNALES

La commission "Culture, Jeunesse et Animations" s'est réunie le 23 juillet 2026 afin que Monsieur GOMES DE BARROS présente un projet global d'animations pour la commune et recueille les avis et observations des membres de la commission.

Cette présentation avait pour objectif de proposer différentes initiatives visant à dynamiser la vie communale, à favoriser les rencontres entre habitants, à renforcer les liens intergénérationnels et à valoriser la culture, la jeunesse, le patrimoine et le cadre de vie de Glos-sur-Risle.

Concernant la culture, plusieurs projets ont été présentés :

- Une exposition intitulée "Les Talents de Glos-sur-Risle", destinée à mettre en valeur les créations artistiques et artisanales des habitants ;
- L'accueil d'un cinéma itinérant à la salle des fêtes, à raison d'une ou deux séances par an ;
- la création d'un jeu d'enquête intitulé "Le Mystère de Glos-sur-Risle", permettant de découvrir l'histoire et le patrimoine local de manière ludique ;
- Un concours photographique "Mon Glos-sur-Risle en photo", qui pourrait donner lieu à une exposition et à la réalisation d'un calendrier communal.

Pour la jeunesse, Monsieur GOMES DE BARROS a présenté plusieurs propositions visant à encourager la participation des jeunes à la vie locale.

- Le dispositif "Les Jeunes Talents de Glos-sur-Risle" prévoirait un accompagnement de certains projets d'avenir, notamment par une participation au financement du permis de conduire ou du BAFA, en contrepartie d'un engagement citoyen au service de la commune.
- Une cérémonie annuelle pourrait également permettre de mettre à l'honneur les jeunes diplômés.
- D'autres initiatives ont été évoquées, notamment l'organisation d'animations sportives au City Stade, avec des tournois et des activités intergénérationnelles.
- Une grande chasse aux œufs à l'occasion des fêtes de Pâques pourrait être organisée pour les plus jeunes.

S'agissant des animations communales, le projet propose :

- la création d'une Fête Annuelle du Village réunissant différentes activités culturelles, sportives et festives, avec notamment une exposition des talents locaux, des animations au City Stade, un concours de pétanque, des jeux pour les enfants, une animation musicale et une offre de restauration en partenariat avec les associations.

 L'objectif serait de proposer un rendez-vous convivial favorisant la participation des habitants et la mise en valeur des équipements communaux et du tissu associatif.

Deux autres actions ont été présentées :

- Le projet « Les Clics Solidaires » consisterait à organiser des ateliers gratuits d'accompagnement numérique, notamment à destination des seniors, afin de faciliter l'utilisation des outils informatiques et les démarches administratives en ligne.
- Le concours "Glos-sur-Risle en Fleurs" inviterait les habitants à participer à l'embellissement de la commune en valorisant leurs jardins, balcons, façades et potagers fleuris, avec une remise de prix envisagée à l'automne.

 Une participation des enfants de l'école pourrait également être proposée.

L'ensemble de ces propositions vise à diversifier les animations communales, à encourager l'implication des habitants de toutes les générations et à renforcer le lien social. Leur mise en œuvre nécessitera toutefois d'examiner les modalités pratiques d'organisation, les moyens humains et matériels nécessaires ainsi que les partenariats éventuels, avant de déterminer les actions pouvant être retenues.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DES PEUPLIERS, CHEMIN DES ÉCOLIERS ET PLACE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'à la suite de la dernière tempête, un peuplier situé chemin des Écoliers est tombé sur la voie publique et a occasionné des dégâts aux lisses de clôture d'un riverain ;

Considérant que les experts d'assurance intervenus à la suite de cet incident ont constaté le mauvais état des arbres et leur caractère dangereux ;

Considérant que les experts ont également indiqué qu'en cas de nouvel incident lié à l'état de ces arbres, la prise en charge du sinistre par l'assurance pourrait ne plus être assurée ;

Considérant qu'il convient, dans un souci de sécurité publique, de prévenir tout nouveau risque de chute d'arbre ou de branche susceptible de mettre en danger les usagers de la voie publique et les riverains ;

Considérant que trois devis ont été sollicités pour procéder à l'abattage des onze peupliers restants situés chemin des Écoliers et à l'étêtage des deux peupliers situés à l'entrée de la place de la Mairie ;

Les devis présentés sont les suivants :

- SARL TOUFFLET Ludovic, de Giverville : 13 020,00 € TTC
- Société Samson PAQUIN Paysagiste, d'Illeville-sur-Montfort : 7 776,00 € TTC
- SARL LEROY Ludwig, de Condé-sur-Risle : 2 400,00 € TTC

Après examen des propositions et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de procéder à l'abattage des onze peupliers restants chemin des Écoliers et à l'étêtage des deux peupliers situés à l'entrée de la place de la Mairie ;
- **Retient** le devis de la SARL LEROY Ludwig, de Condé-sur-Risle, pour un montant de **2 400,00 € TTC** ;
- **Prévoit** la réalisation des travaux pendant les vacances de la Toussaint ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis retenu ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux.

RACCORDEMENT DES HABITATIONS DU CHEMIN DE LA FORÊT AU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CCPAVR a communiqué un calendrier prévisionnel concernant les travaux de mise en conformité des raccordements au réseau d'assainissement collectif en domaine privé.

Ce programme, porté par la CCPAVR avec une maîtrise d'ouvrage publique, permettra aux administrés concernés de bénéficier de financements de l'Agence de l'eau.

Le calendrier prévisionnel prévoit une première tranche de travaux en 2028, suivie de deux autres tranches en 2029 et 2030.

Le nombre de foyers concernés sera ajusté en fonction du déroulement des premières opérations.

Les conventions et courriers destinés aux administrés concernés devraient être envoyés avant l'été 2027.

Le Conseil Municipal prend connaissance de ces informations et du calendrier prévisionnel communiqué par la CCPAVR.

S.I.E.G.E : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAU, RUE SAINT-VINCENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le S.I.E.G.E. envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, rue Saint Vincent (entre la Sente Serrée et le Pont de la voie de chemin de fer).

Ces travaux sont prévus sur le programme de 2027.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES AU 1er JANVIER 2027

Le Conseil Municipal décide d'augmenter à compter du 1er janvier 2027, les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	Commune	Hors commune
• Forfait Week-end :	**270 €**	**350 €**
• Vin d'honneur :	**110 €**	**120 €**
• Location des couverts :	**0.80 € par personne**	

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

➢ **Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) :**

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), ainsi que l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

Dans le cadre de cette concertation, deux registres sont mis à la disposition du public en Mairie :

- l'un consacré à la révision du PLUi
- l'autre à l'élaboration du RLPi.

Le registre relatif au PLUi permet notamment aux habitants de formuler des observations ou des demandes concernant l'évolution de leurs parcelles, telles qu'une demande de modification de zonage ou le classement en zone constructible d'une parcelle actuellement non constructible.

Les observations et demandes recueillies seront transmises au bureau d'études chargé de cette démarche, pour examen dans le cadre des travaux menés par la Communauté de Communes.

➢ **Travaux de maçonnerie au logement du 39 rue Saint-Vincent :**

Monsieur DAVALLAN informe le Conseil Municipal qu'un troisième devis, concernant les travaux de maçonnerie prévus au logement du 39 rue Saint-Vincent, est toujours en attente.

Dès sa réception, la commission travaux se réunira afin d'étudier les différentes propositions.

➢ **Mise en place d'une fiche de contact des habitants :**

Madame DUHAMEL propose à la Municipalité de mettre en place une fiche de contact destinée à l'ensemble de la population. Cette démarche a pour objectif de faciliter la communication avec les habitants, notamment en cas de situation exceptionnelle (alerte météorologique, canicule, coupure de réseaux ou autre événement nécessitant une information rapide), ainsi que lors des animations et événements communaux.

Cette fiche, dont le renseignement reste facultatif, permettra à la Mairie de disposer de coordonnées utiles afin de mieux informer les habitants et, si nécessaire, de porter une attention particulière aux personnes isolées ou vulnérables.

Les fiches complétées seront conservées en Mairie. Les informations recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre des objectifs définis et traitées conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD).

➢ **Repas des Aînés 2026 :**

Madame FÉVRIER informe le Conseil Municipal que le Repas des Ainés se déroulera le samedi 28 novembre prochain, à partir de 12h15 à la salle des fêtes.

➢ **Gestion de la Salle des Fêtes :**

Madame Dominique VRANESIC, responsable de la salle des fêtes, a informé Monsieur le Maire de son souhait de ne pas renouveler son contrat à son échéance, le 31 décembre 2026.

Monsieur le Maire indique avoir proposé le poste à Madame Jocelyne LEROUX, qui a accepté cette proposition.

Une période d'essai en binôme avec Madame VRANESIC est prévue du 1er novembre au 31 décembre 2026. Madame LEROUX prendra ses fonctions à compter du 1er janvier 2027.

➢ **Renouvellement de la Convention Médecine du Centre de Gestion de l'Eure :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la **convention d'adhésion au Service de la médecine préventive** du Centre de Gestion de l'Eure signée en 2022, **arrive à son terme le 31 décembre 2026**.

Si la Commune souhaite continuer à confier le suivi médical de ses agents au Centre de Gestion afin de respecter les obligations légales, il convient de renouveler cette convention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la Convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après ;
- **autorise** Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

➢ **Acquisition d'un terrain du Lotissement "Les Coteaux de la Risle" appartenant à la SCI DUCASTEL :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, qu'il a reçu un courrier de la S.C.I. DUCASTEL en date du 30 septembre 2026 proposant à la Commune l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 741, située à proximité du parking de l'école de Glos-sur-Risle, d'une superficie de **1 150 m²**, au prix de **21 000 €** (frais de Notaire à la charge de la Commune) ;

Cette opération permettra à la Commune de disposer de la parcelle B n° 741 et de réorganiser les limites foncières aux abords de l'école et de son parking ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 741, d'une superficie de 1 150 m², au prix de **21 000 €** ;
- **de prendre en charge** les frais afférents à cette opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette acquisition et à signer tous les documents et actes nécessaires à leur régularisation.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Fin de séance à 21 h 30